

RICOCHER ~ Apprentissage

- Organisme :** A.P.E.F. 57 (Association Promotion Emploi Formation)
6 rue aux Saussaies des Dames
57950 Montigny les Metz
☎ 03 67 18 20 29
- Directeur :** Patrick GIOVANARDI ✉ patrick.giova@gmail.com
- Formatrice référente :** Axelle LEMAIRE ✉ a.lemaire@apef57.fr
- Prérequis :** Avoir signé un contrat en alternance
- Public :** Salariés de 16 à 30 ans rencontrant des difficultés scolaires avérées et/ou des difficultés à se maintenir en emploi ou en formation
- Objectifs du dispositif :** Permettre aux apprentis de réaliser leur contrat dans les meilleures conditions
Eviter la rupture de contrat
Maintenir / développer les connaissances générales
Accompagner au développement des savoir-être
Conseiller et orienter vers les structures adaptées aux difficultés de l'apprenti
- Durée :** Formation d'une heure (minimum) en individuel ou en groupe (2 ou 3 maximum) avec l'apprenti en fonction de l'alternance et de ses besoins sur la durée de l'année scolaire avec possibilité d'intégrer le dispositif tout au long de l'année.

Contenu pédagogique et modalités d'évaluation :

- Bilan pédagogique, social, personnel et professionnel afin de déterminer les besoins et les attentes de l'apprenti
- Soutien scolaire dans les matières générales (maths, français, Prévention Santé Environnement, histoire-géographie, sciences) pour faciliter le suivi des cours et le maintien des notes
- Point régulier sur son intégration en entreprise et rencontre avec l'employeur en cas de nécessité (avec accord du CFA)
- Conseil et orientation vers les structures adaptées en fonction des difficultés rencontrées par l'apprenti
- Les aptitudes et les compétences seront évaluées au cours des séances de formation par le biais d'exercices pratiques et d'entretien, et notifiées sur une fiche récapitulative de l'accompagnement

Méthodes mobilisées : Entretien individuel / Reformulation des supports de cours / Exercices pratiques / Utilisation de sites Internet / ...

Modalités d'orientation sur le dispositif :

Faire parvenir une fiche de prescription à la formatrice référente en indiquant les difficultés et les besoins de l'apprenti. L'apprenti sera ensuite reçu pour un premier entretien au cours duquel les objectifs de la formation seront déterminés. Pour que le suivi se fasse dans les meilleures conditions, l'apprenti doit être volontaire et motivé. Cet accompagnement se fait en lien permanent avec l'équipe pédagogique du CFA dans un souci d'optimisation du parcours de l'apprenti.
Dispositif gratuit et accessible aux apprentis en situation de handicap.